



## Appel

### Comité Confédéral National de la CGT

Les organisations de la CGT réunies en CCN les 10 et 11 mai 2022 ont examiné l'actualité sociale, politique et la situation internationale.

La CGT rappelle que le combat contre la guerre est une priorité. Elle appelle ses syndicats à mener une campagne de haut niveau pour la paix et le désarmement dans le monde.

Elle exige de la France qu'elle mette tout en œuvre pour mettre fin aux tueries en commençant par l'arrêt des livraisons d'armes aux belligérants.

L'agression de l'Ukraine par Poutine et la guerre qu'elle a générée n'est pas celle des travailleuses et des travailleurs. C'est avant tout un conflit impérialiste notamment avec le rôle de l'OTAN pour la maîtrise des ressources naturelles, de voies de communication stratégiques et de zones d'influence géopolitique, ...

Il précipite les pays dans une spirale pouvant entraîner une généralisation de la guerre en Europe et au-delà.

C'est pourquoi la CGT réaffirme la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat, le respect des frontières et l'ouverture de négociations sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Les sanctions internationales ne doivent pas viser les populations qui sont déjà les premières victimes des guerres. Elles doivent atteindre ceux qui déclarent les guerres, décident de leur continuation et anticipent sur les marchés juteux de la reconstruction.

L'augmentation des salaires, des pensions, des prestations sociales sont au premier rang des préoccupations des salariés actifs, retraités et privés d'emplois.

L'inflation dépasse déjà les 4%. Elle pourrait atteindre et dépasser les 10% à la fin de l'année. Les prix des carburants, du gaz, des produits alimentaires, du logement s'envolent. C'est insupportable pour celles et ceux qui ne vivent que de leur travail. Ce sont les conséquences à la fois des choix politiques du gouvernement, des stratégies économiques du patronat et de la guerre en Ukraine.

La CGT salue le foisonnement de conflits sur les salaires, contre les fermetures d'entreprises et pour l'emploi dont l'intensité n'a pas diminué pendant la période électorale. Elle se félicite des nombreuses victoires gagnées par les salariés mobilisés, ce sont autant de points d'appui pour élargir tous ensemble le rapport de force et continuer le combat.

La CGT appelle les travailleur.e.s à agir sans relâche sur tous les lieux de travail, à amplifier et élargir la mobilisation dans tous les secteurs professionnels afin de gagner une augmentation conséquente des salaires et des pensions sur la base du SMIC à 2 000 € bruts, la revalorisation significative du point d'indice ainsi que le rétablissement de l'échelle mobile des salaires.

La CGT revendique comme mesures d'urgence le blocage des loyers, des prix des carburants, de l'énergie et des biens de première nécessité.

La CGT revendique le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous et anticipée pour les métiers pénibles ou astreignants et le maintien des régimes spéciaux. Elle porte la réduction du temps de travail à 32 heures, sans perte de salaire et avec la création d'emplois correspondants, des droits nouveaux pour la jeunesse.

Une bataille de haut niveau pour obtenir une autre répartition des richesses doit permettre de mettre un terme à toutes les velléités du gouvernement et du Medef de diminuer les pensions, de repousser l'âge de la retraite, de démanteler les services publics, la sécurité sociale et l'assurance-chômage.

Ces combats sont gagnables par l'élévation du rapport de force, arrêts de travail, grèves, manifestations...

Dès aujourd'hui, les organisations de la CGT s'adressent à l'ensemble des organisations syndicales pour œuvrer à l'unité d'action la plus large dans l'intérêt des travailleuses et travailleurs.

Les grands conquits interprofessionnels ont toujours été gagnés par l'action des syndicats, singulièrement la CGT, et des salariés.

Ces victoires sociales se sont traduites par des prolongements et des décisions politiques.

Les revendications des salariés en termes de salaires, de pensions, de Sécurité Sociale, de services publics et d'urgences sociale et climatique, telles qu'elles sont portées par la CGT, ont contribué à l'indispensable rassemblement des organisations politiques progressistes.

Cette démarche inédite est de nature à donner confiance aux salariés, actifs, privés d'emploi, retraités et à la jeunesse. Mais rien ne se fera sans une mobilisation forte du monde du travail.

Les organisations du CCN décident de redoubler les initiatives la semaine du 6 au 10 juin en organisant différentes formes d'actions : réunions de syndiqués, déploiement auprès des salariés à partir du matériel mis à disposition, manifestations, marches des fiertés, interpellation des candidats aux législatives (hors extrême droite), organisation de débats publics autour de nos exigences revendicatives, etc.

Un bloc de députés progressistes, le plus important possible, à l'Assemblée Nationale doit permettre de traduire les conquêtes des salariés dans la loi.

Nous menons avec toute la force de notre organisation et les moyens qui sont ceux d'un syndicat, le combat contre l'extrême droite. Par nature, ce combat s'inscrit aussi sur le terrain politique. Pour faire reculer l'extrême-droite, une des priorités est de l'empêcher d'envoyer des élus au parlement. La CGT appelle les salariés à se mobiliser par le vote. Un des premiers éléments du rapport de force est de renforcer la CGT dans les élections professionnelles et par la syndicalisation.

La CGT appelle les travailleur.e.s à rester vigilants et mobilisés pour réagir contre tout projet de régression sociale. Elle décide d'analyser avec ses organisations la situation dès le lendemain de l'échéance électorale.

D'ores et déjà, elle décide d'une journée nationale interprofessionnelle de grève et de manifestation en septembre qu'elle souhaite unitaire.

Pour la CGT, il n'y aura pas de trêve estivale. Elle invite ses syndicats à s'inscrire dans toutes les initiatives qui contribueront à construire une rentrée sociale offensive et un processus de lutte dynamique.

Montreuil, le 11 mai 2022